L'ATHOG' LIEN

Bulletin municipal
Juillet 2025
N°17

Sommaire

02 *L'édito du Maire*
04 *Le budget*
06 *Les travaux*
11 *Le Conseil Municipal des Jeunes*
12 *La médiathèque*
16 *Le périscolaire*
17 *Compte rendus des derniers conseils municipaux*
19 *La tribune*
20 *L'agenda*

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie
8 place du champ de Mars
07330 THUEYTS
Juillet 2025
17e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis
Rédaction - Conception : Service administratif - Élus
Photos : B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Christian Donin
Impression : ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages
Dépôt légal : Juillet 2025
N°ISSN - 2971 - 3617

L'édito

Le printemps, les « ponts » des jours fériés et les animations ont permis la venue de nos premiers visiteurs, les rues de notre village se sont animées, nos commerces et notre marché hebdomadaire ont retrouvé un regain d'activité.

Le 2ème trimestre est la période de l'élaboration et des votes des différents budgets, vous les découvrirez dans ce numéro.

Ce sont des budgets ambitieux et volontaires puisque c'est près de 3,2 Millions d'euros qui seront investis. Cela permet de terminer les opérations en cours et de lancer les nouveaux chantiers importants que sont :

- La rénovation complète de l'école
- Les travaux des réseaux humides et trottoirs avenue du Val d'Ardèche
- De gros travaux sur la voirie
- La réparation des dégâts des intempéries de 16 et 17 octobre 2024
- La remise aux normes de bâtiments et appartements communaux
- La réalisation de l'espace Fitness au quartier Condamine/Echelle du Roi

Tout cela sans augmenter la pression fiscale communale, le prix de l'eau et de l'assainissement, ni avoir recours à l'emprunt.

Tous ces chantiers vont se dérouler en concertation avec les riverains et utilisateurs.
Des réunions ont déjà eu lieu, d'autres suivront à mesure de l'avancement du dossier et des travaux.
Deux gros chantiers viennent de se terminer :
La restauration des peintures et toitures de l'église qui sera rouverte début Juillet.
L'assainissement du hameau des Eymards qui est mis en service depuis le 21 mai.

Nous restons déterminés à réaliser la construction de la « maison » de l'Equipe de Soins Primaire de la Haute Vallée de l'Ardèche. Cette équipe est maintenant opérationnelle.
Nous avons, dans un premier temps, en attendant les nouveaux locaux qui devraient voir le jour en 2026, affecté deux bâtiments communaux (l'ancien cabinet médical et la «maison des associations ») aux activités de soins. Ils accueillent, dans un premier temps, un cabinet médical, un cabinet infirmier, un cabinet de kinésithérapie.

Nous espérons que, dans les mois qui viennent une IPA (Infirmière en Pratique Avancée) et une orthophoniste, viendront s'y installer. De toute façon, ces locaux sont suffisamment vastes pour accueillir encore d'autres professionnels de santé qui voudraient s'installer dans notre village en rejoignant l'Equipe ; nous œuvrons quotidiennement en ce sens. Permettre l'accès aux soins pour nos concitoyens est une de nos principales préoccupations.

La saison estivale qui arrive s'annonce riche en évènements ludiques, sportifs et culturels. La commune s'y implique fortement par l'intermédiaire de la médiathèque avec des animations, les expositions et les « Vendredis du Château » ou directement en participant financièrement au 14 juillet et à la fête votive, sans compter les activités associatives soutenues par la commune.

Notre équipe municipale reste mobilisée et porte des projets structurants au bénéfice de toutes les catégories de notre population.

Pierre Chapuis
Maire de Thueyts

Le budget

Le vote du budget est une étape essentielle dans la vie d'une commune, car il reflète la volonté politique de l'équipe municipale. C'est à ce moment que la municipalité définit ses grandes orientations et établit l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année à venir.
Les finances d'une commune comprennent des dépenses régulières et indispensables, telles que les charges de personnel, les coûts liés aux fluides (électricité, eau…), ainsi que l'entretien des bâtiments. Par ailleurs, la municipalité doit également définir ses priorités politiques, qui se traduisent par des projets d'investissement financés à la fois par le budget propre de la commune et par des subventions sollicitées.

Présentation des orientations du budget primitif 2025

Le budget 2025, adopté par le Conseil municipal le 10 avril, a été élaboré en tenant compte au plus juste des besoins pour assurer la réalisation de tous les projets envisagés.
Ce budget se divise en deux parties principales : une section de fonctionnement, qui couvre les dépenses courantes, et une section d'investissement, consacrée aux projets de développement. Ces deux sections doivent être équilibrées, c'est-à-dire que les recettes doivent couvrir l'ensemble des dépenses.
Les choix et perspectives retenus s'inscrivent dans un contexte en constante évolution et reposent sur plusieurs principes politiques fondamentaux, tels que :

- Maintenir la stabilité des taux d'imposition,
- Limiter l'endettement en évitant de recourir excessivement à l'emprunt,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré l'augmentation de certaines charges incompressibles,

Poursuivre un programme d'investissements ambitieux pour favoriser le développement de la commune.

Les projets d'investissement

Une gestion saine

Grâce à une situation financière solide, la municipalité continue de réaliser ses engagements avec de nouveaux investissements ambitieux.
Pour l'année 2025, les principaux programmes d'investissement envisagés sont les suivants :

- Provisions construction établissement de santé 200 000 €
- Rénovation de l'école 720 000€
- Alimentation en Eau Potable Assainissement RN102 580 000€ sur le budget Eau et Assainissement
- Travaux de rénovation des logements communaux 214 200 €
- Voirie 87 000 €

Soit un total de 1 221 000 € sur le budget principal et 580 000€ sur le budget Eau et Assainissement
Ces investissements sont financés par l'excédent qui sera dégagé en 2025 (84 343 €).
Pour l'ensemble des projets évoqués précédemment, la commune poursuivra activement ses démarches pour identifier et obtenir les subventions disponibles.

Malgré un contexte économique particulièrement complexe, la municipalité demeure engagée et fidèle à ses principes. Elle persiste à travailler activement pour renforcer l'attractivité de la commune, en veillant à maintenir un service de qualité pour ses habitants. Par ailleurs, elle poursuit un programme d'investissements ambitieux et dynamique, essentiel pour soutenir son développement.

“ L’équilibre du budget 2025 ”

RECETTES

PRODUITS DIVERS
172 822 €
DONT VIA FERRATA
51 000 €

IMMEUBLES
223 500 €

ÉTAT
577 154€

AUTRES SUBVENTIONS
1 035 124€
Etat, Région, Département...

IMPÔTS LOCAUX
538 866 €

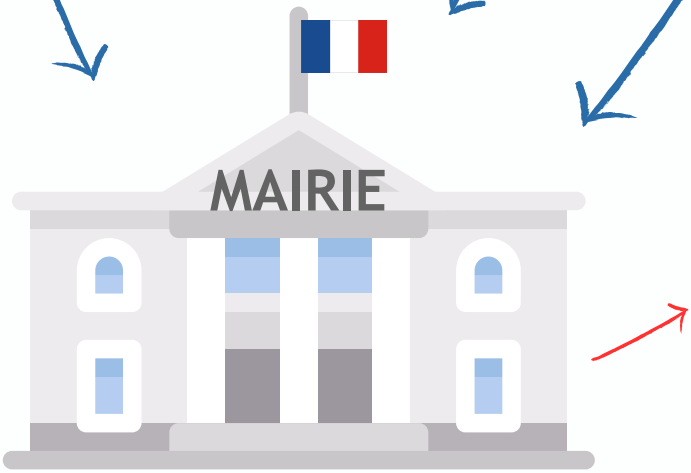

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ANTÉRIEURS
120 300 €

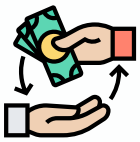

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT
1 241 923 €

SERVICE À LA POPULATION
352 323 €

SALAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL
467 500 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
17 000 €

CHARGES
405 100 €

INVESTISSEMENT
1 221 200 €

CONSTRUCTION ÉQUIPEMENTS
214 200 €

ÉCOLE
720 000 €

MÉDICAL
200 000 €

VOIRIE
87 000 €

Les travaux

Le réseau d'assainissement du hameau de Les Eymards

La mise en place du réseau d'assainissement du hameau Les Eymards est la dernière tranche pour assurer la sécurisation de la nappe phréatique. Les assainissements individuels présentaient en effet des risques importants pour la qualité de l'eau de la nappe.

Des mesures maximales ont été prises pour gêner le moins possible les riverains. Le revêtement de la voirie a été entièrement refait, ce qui est un plus pour cette voie communale.
Les intempéries de l'hiver ayant retardé le chantier, les travaux ont débuté fin 2024 et la mise en service a été faite le 21 mai 2025.

Le réseau est constitué d'une collecte des eaux usées qui est acheminée par gravité jusqu'à un poste de relevage qui les refoule vers les canalisations situées sous la voie communale. Cette solution permet que ce réseau soit entièrement sur le domaine communal, facilitant ainsi les interventions et les opérations de maintenance.
Le montant total de cette opération est de 181 460 €.
Une subvention de 91 715 € a été attribuée par l'agence de l'eau.
La part à la charge de la commune est donc de 89 745 €

Amélioration de nos espaces publics : installation de bancs, racks à vélos et trottinettes

Dans le cadre de notre engagement à rendre notre commune plus agréable et pratique pour tous, nous avons répondu à vos demandes en installant de nouveaux équipements dans les espaces publics:

bancs, racks à vélos, racks à trottinettes.

L'installation de bancs sur la place, dans le parc du château, dans le jardin de la Vesprade et autour des équipements multisports, vous permettra de vous reposer lors de vos promenades et de partager des moments conviviaux.

Les racks à vélos à proximité du terrain multi sports et de la médiathèque ainsi que le rack à trottinettes devant la médiathèque permettent de faciliter leur stationnement en toute sécurité. Ne pas oublier de se munir d'un cadenas pour sécuriser votre trottinette !

Ces aménagements ont été pensés pour répondre à vos besoins, améliorer votre confort et encourager la mobilité douce, afin que chacun puisse profiter pleinement des espaces publics.

Nous tenons à vous informer que d'autres bancs seront prochainement installés. La recherche de l'emplacement idéal est en cours, afin de respecter les règles d'urbanisme et d'assurer une installation sur le domaine public en toute légalité.

Racks à trotinettes placé devant la médiathèque

Traitement des déchets

Un collecteur de piles a été installé devant la mairie.

Ce dispositif simple et pratique vous permet de déposer vos piles usagées afin de favoriser leur recyclage et préserver notre environnement.

Un autre collecteur est également à votre disposition à la plateforme de déchets.

De plus, deux bacs à compost ont été mis en place à la plateforme de déchets. Il est destiné à accueillir vos déchets organiques, comme les épluchures et autres déchets compostables, pour réduire le volume des ordures et enrichir notre sol de manière naturelle.

Nous vous invitons à utiliser ces équipements pour contribuer à la propreté et faire une action écoresponsable.

Plateforme de déchet :
Croissement Laval - Cros de Laval

Rénovation de l'église St Jean Baptiste : un projet pour préserver notre patrimoine.

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'intérieur de l'église, un lieu chargé d'histoire.

Parmi les améliorations apportées, la peinture à la chaux a été appliquée sur les murs, offrant non seulement une esthétique chaleureuse et authentique, mais aussi une meilleure régulation de l'humidité, contribuant ainsi à la conservation du bâtiment.
La chaux, matériau traditionnel, confère à l'intérieur une atmosphère lumineuse, naturelle, harmonieuse.

En parallèle, l'association « La Fabrik » et Béatrice Jusrendot, artiste peintre, ont bénévolement pris en charge le nettoyage minutieux des statues et du lustre.
Leur savoir-faire a permis de redonner tout leur éclat aux œuvres d'art qui ornent l'église, renforçant ainsi leur beauté et leur valeur symbolique.

A l'origine de nombreuses infiltrations et fuites compte tenu de leur vétusté et d'un manque d'entretien, les différents toits et cheneaux ont été inspectés, réparés ou entièrement refaits.
Ces travaux visent à préserver l'intégrité de l'édifice et à éviter tout dommage ultérieur.
Le service technique a assuré avec succès le déménagement du mobilier de l'église, et nous tenons à remercier les paroissiens pour leur précieuse aide lors du nettoyage et de la réinstallation du mobilier. Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite. Ces travaux témoignent de notre volonté de préserver le patrimoine athogien tout en lui donnant un nouveau souffle.

Travaux sur les bâtiments communaux

D'importants travaux de rénovation et de mise aux normes sont réalisés sur les bâtiments communaux. Ces travaux ont été nécessaires en raison d'un manque d'entretien sur plusieurs années, ce qui a entraîné une dégradation progressive des bâtiments.

Il est important de noter que certaines toitures ont été entièrement refaites, avec des interventions spécifiques sur les chéneaux et la zinguerie, afin d'assurer une meilleure étanchéité et durabilité.
Lorsqu'un logement se libère, il est mis aux normes énergétiques, avec si besoin le changement des menuiseries et du système de chauffage. De plus, des travaux de peinture et de rénovation intérieure sont également réalisés pour assurer un confort optimal et une conformité aux standards en vigueur.

Le choix est fait de ne pas remettre les logements vacants à la location tant que les travaux ne sont pas réalisés, afin de garantir que les nouveaux locataires puissent bénéficier d'un logement en bon état, mieux adapté à leurs besoins et offrant un confort optimal.

La salle des fêtes, lieu central de nos rencontres et événements, a bénéficié d'une mise aux normes électrique et incendie pour la commission de sécurité.

La salle de cinéma Vesprade a bénéficié d'une intervention pour remplacer les blocs de sécurité des plafonds. Ces blocs émettent une certaine luminosité qui peut sembler importante. Cependant, cette luminosité est conforme aux normes en vigueur, garantissant ainsi la sécurité des spectateurs.

Ces investissements importants témoignent de notre engagement à préserver et à améliorer le patrimoine communal.

Fiche de synthèse - Profil de Baignade de la plage du Pont du diable

Mis à jour le : 16/05/2025

Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans (Directive 2006/7/CE) :

Excellent

Année	2021	2022	2023	2024
Classement de la baignade	★★★	★★★	★★★	★★★

Épisodes de pollution au cours de la saison 2024 :
Aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été enregistré durant la saison

Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage de l'Ardèche au Pont du Diable
Commune : Thueyts
Département : Ardèche 07
Responsable de la baignade : Commune de Thueyts
Période d'ouverture : du 1er juillet au 31 août
Surveillance : pas de surveillance
Fréquentation : pas de donnée

Site non aménagé et non surveillé.
Baignade libre sous l'entière responsabilité et aux risques et périls des usagers

Schéma de la zone de baignade :

Localisation de la zone de baignade :

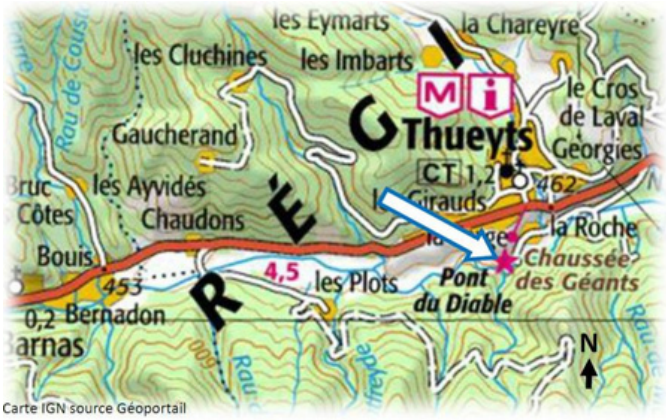

Carte IGN source Géoportail

Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Principales sources de pollution	Hiérarchie Impact
Poste de relevage du stade	1 - Important
Vidanges, rejets sauvages	1 - Important
Campings	2 -Modéré

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :
- Autosurveillance
- Gestion de crise en cas de pollution

Travaux :
- Suivi du poste de relevage et de la surverse du stade
- Mise en conformité des assainissements non collectifs

Information du public :
- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

https://qualite.ardeche-eau.fr/

Pour le responsable de la baignade
Réalisé par l'EPTB Ardèche
4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 8220

Le Conseil Municipal des Jeunes

Les animations du CMJ : un printemps riche en festivités et en convivialité !

Le Conseil Municipal des Jeunes a su animer notre commune avec une série d'événements qui ont rassemblé petits et grands dans la joie et la bonne humeur.

Le 5 avril, le traditionnel carnaval sur le thème des métiers a fait sensation ! De nombreux carnavaliers ont défilé dans une ambiance festive, accompagnés d'une fanfare, créant une véritable ambiance de fête. Le défilé s'est terminé avec l'embrasement du carmantran sur la place, un moment fort de tradition.

Le samedi 12 avril, l'inauguration du terrain multisports et du terrain de VTT, en présence de la conseillère départementale, de nombreux habitants et des associations, a permis à Lucas, président du Conseil Municipal des Jeunes d'expliquer l'importance de ces équipements pour la jeunesse et la commune. La cérémonie a été ponctuée d'une démonstration sportive, suivie d'un verre de l'amitié.

Dans le cadre de « Fureurs d'Avril », le CMJ a également été fier d'être les ambassadeurs du cinéma. Deux projections, « Mama mia » et « Mickey 17 », ont enchanté le public, avec des animations proposées pour rendre ces moments encore plus spéciaux. Ces séances étaient offertes aux moins de 18 ans.

Enfin, le samedi 17 mai, place à l'esprit d'équipe avec les Olympiades ! Une journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et des défis, également à la médiathèque où ils ont pu se mesurer au quiz pour gagner des points bonus. Un grand merci aux bénévoles de la médiathèque pour leur engagement précieux.

Il est également important de souligner la participation constante à la commémoration du 8 mai, un moment essentiel dans l'esprit du devoir de mémoire. Lors de cette journée, il est traditionnel de procéder à une lecture aux morts, de déposer une gerbe, et d'accueillir un porte-drapeau, afin de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. Ces gestes symboliques témoignent du respect et de l'engagement à ne jamais oublier l'histoire et les valeurs qu'elle porte.
Le CMJ tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé et contribué à la réussite de ces événements. Grâce à vous, notre commune vit au rythme de la jeunesse et de la solidarité !

La Médiathèque du Val d'Ardèche

Des animations variées pour tous les goûts et tous les âges ont émaillé la dernière période

L'exposition Photographique « Sahara Portraits et Paysages », de Daniel Riou a remporté un grand succès tout au long du mois d'avril. De nombreux visiteurs ont non seulement apprécié la qualité des présentations ; mais ont pu aussi faire le lien avec leurs propres voyages, et ont pu échanger avec plaisir avec Daniel Riou qui fut présent lors de chaque ouverture de l'exposition. Également, l'exposition a été présentée aux élèves scolarisés dans la commune et aux résidents de l'EHPAD, avec toujours les explications enthousiastes de Monsieur Riou et de son épouse Marthe Riou-Pigeyre. Quelques jeunes ont même profité du moment pour se livrer à des dessins en rapport avec le voyage. Ce furent à chaque fois d'excellents moments de partage.

Une fois de plus, la tête et les jambes ont été sollicitées le **samedi 17 mai lors des Olympiades** organisées par le CMJ. Nous avons proposé un « bonus points médiathèque », sous forme de questions portant sur le thème du sport, adaptées à l'âge des équipes en compétition. Le tout dans la bonne humeur !

Dans le cadre du cycle un livre un film du 18 mai, **« La Cache »**, un film de Lionel Braier, réalisateur suisse, adapté du roman éponyme de Christophe Boltanski, a été programmé. Une originalité puisque le passage adapté n'occupe qu'une page et demi dans le livre : c'était l'occasion de voir la vraie réécriture d'une histoire de famille par le réalisateur, qui a de plus introduit plusieurs scènes totalement inexistantes dans le livre. Ce film était aussi l'occasion d'un hommage à Michel Blanc, dans son dernier rôle au cinéma.

A noter dès maintenant que dans le cycle un livre un film, nous prévoyons une **séance pour octobre**, et le **deuxième festival fin janvier- début février 2026**. A ce sujet, nous sommes votre écoute : suggestions et propositions de films, de thèmes à développer, d'enrichissements pour la manifestation de 2026, n'hésitez pas à faire part de vos idées !

Une conférence de « **culture juridique** » : **lundi 26 mai**, nous avons retrouvé Michel Lascombe qui cette fois, nous a exposé ce qu'il fallait comprendre de **l'Etat de droit, à ne pas confondre avec l'état du droit.** Ainsi l'origine des règles juridiques, l'articulation des normes, la hiérarchie entre elles, n'ont désormais plus de secret pour les participants qui fidèlement viennent échanger sur des sujets liés à la culture générale et enrichir leur connaissance de mécanismes parfois ressentis comme arides mais qui peuvent aussi être abordés avec humour et simplification.

Les accueils réguliers (hors permanences) se poursuivent : RPE, micro-crèche, EHPAD

Une fois par mois, des temps d'accueil des tout-petits sont organisés, par une collaboration avec le **Relais Petite Enfance.** Depuis peu, la micro-crèche a également repris ses visites dans nos locaux. Cet éveil à la lecture est à destination des 0-3 ans qui peuvent découvrir des histoires et sa familiariser avec l'objet "livre". La Médiathèque assure les lectures, un moment jeu et une animation manuelle. Les enfants et les assistantes maternelles ont également un temps de manipulation libre du fonds disponible à la Médiathèque.

La médiathèque accueille régulièrement les **cinq classes des deux écoles de Thueyts**, l'une publique, l'autre privée, permettant ainsi aux élèves de bénéficier d'un temps de lecture sur place et de choisir des ouvrages à emprunter. Cette année, **les élèves de CM2 des deux écoles bénéficient de cours d'informatique** encadrés par Léona Humbert et accompagnée de Nicole Vidal. C'est une initiation aux outils informatiques avec le traitement de texte et à Internet. L'objectif de ces séances est la création d'un exposé, sur un sujet choisi en amont avec les enseignantes.

Nous avons également des temps d'accueil réservés aux **résidents de l'Ehpad**. La date des visites est définie avec l'animatrice. Les visites se font habituellement **une fois par mois le mardi après-midi** dans nos locaux. C'est l'occasion de lire, discuter, faire des jeux (anagrammes, quiz musical, devinettes...), de voir des expositions et de faire des rencontres (avec les écoles ou avec les artistes qui exposent). L'équipe de la médiathèque qui les accueille s'adapte évidement aux demandes des résidents et de leur animatrice.

Les ateliers mensuels : conte et langue des signes française (LSF)

Un atelier LSF initiation a démarré en septembre dont un groupe de 5 personnes proches d'un enfant sourd (mère, grand-mère, amies) qui apprend à signer. Une dame très malentendante et une dame hyperacousique ont également participé à cet atelier. Il s'agit de découvrir les logiques de la LSF, d'apprendre à pouvoir converser au quotidien et de découvrir les différentes problématiques liées à l'audition.

L'atelier LSF confirmé fonctionne maintenant depuis trois ans, les participantes ont donc acquis un certain niveau qui leur permet de s'exprimer de façon plus naturelle en LSF. Nous avons développé et consolidé les acquis. Nous avons commencé à mettre en place des séances de conversation sur des sujets du quotidien. Une partie de l'année a été consacrée à la pratique du chansigne ce qui est une belle découverte.

L'atelier conte a conçu des interventions pour les enfants et les familles : à Noël, nous avons par exemple proposé un jeu-enquête sur la disparition du petit renne du père Noël et nous avons partagé un bel après-midi avec des familles de Thueyts. Pour les vacances de printemps nous avons proposé au club de judo et au centre de loisirs de Fabras une histoire participative avec des ateliers par groupes d'âge : "La quête d'Azaliane". Nous avons également commencé à travailler quelques chansons accompagnées par un guitariste.

Le mardi 10 juin une rencontre des personnes participant à ces trois ateliers a eu lieu avec leurs familles, les bénévoles de la médiathèque et des élus afin de rendre compte des travaux réalisés. Le programme était varié, distrayant et a permis de ponctuer la fin d'année dans la bonne humeur et l'échange.

Une nouveauté le mercredi matin : L'heure des tout-petits

Suite à la demande de notre public, la Médiathèque vous propose depuis deux mois maintenant « L'heure des tout-petits ». **De 10h à 11h, nous ouvrons un mercredi matin nos portes aux enfants de 3 à 5 ans et leurs accompagnants** pour un moment partagé autour de la lecture. Au programme, des supports de lecture particuliers et des supports plus traditionnels avec l'album. Après les lectures, l'enfant et l'accompagnateur peuvent manipuler les livres et les relire s'ils le souhaitent.

Durant les vacances scolaires, l'animation continue et nous vous proposons deux séances : le mercredi 02 juillet de 10h à 11h et le mercredi 27 août de 10h à 11h.

La Médiathèque passe aux horaires d'été

du 07 juillet au 27 août inclus (lundi/mercredi 18h-19h ; vendredi/samedi 10h-12h)

Et pour l'avenir ? Les animations futures

Musique et mosaïques

Dans le cadre du réseau naissant des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes, les bibliothécaires et les bénévoles ont souhaité mettre en place une animation commune : Musiques et Mosaïques. Celle-ci est financée par la Communauté de Communes. Les douze structures du réseau vont accueillir deux animations : **une initiation à la musique** avec des professionnels qui sera suivie d'un **atelier mosaïque** avec Marie Voisin pour créer une fresque autour de la musique et des instruments.

La Médiathèque a accepté de participer à cette animation commune : le **mardi 22 juillet**, les stagiaires du Judo, encadrés par Daniel Guichard et les résidents de l'Ehpad retrouveront Joachim Tisserant et Bahi Gnahoré qui nous feront découvrir la **musique africaine** autour des percussions, du balafon, du djumbé... Cette rencontre intergénérationnelle se terminera autour d'un goûter offert par la commune.

Par la suite, **un atelier mosaïque vous sera proposé avant décembre 2025**, restez à l'affût des annonces ! A noter que cet atelier sera accessible même si vous n'avez pas suivi l'animation musique.

Deux expositions estivales

Du 09 au 28 juillet, nous accueillons des peintures (aquarelles, acryliques, ...) sur la faune et la flore. Vous êtes invités au **vernissage le jeudi 10 juillet à 18h** à la Médiathèque, ce sera l'occasion d'échanger avec les artistes. Gaia, l'une des artistes exposants, propose chaque mercredi en juillet-août de 16h30 à 19h des rencontres « carnet de voyage » dans différents villages de notre communauté de communes. Ce sera l'occasion de se retrouver pour peindre avec pour cadre nos villages ardéchois. Pour plus d'informations : gaia071309@gmail.com

Du 07 août au 3 septembre, nous accueillons les dessins originaux au stylo d'Emilie Bayard, bien connue sur les marchés ardéchois et à La Saisonneraie, épicerie associative à Thueyts. De la couleur et des formes qui laissent place à notre imaginaire... Vous êtes également invités au **vernissage le jeudi 07 août à 18h**.

Escape game : "Panique dans la bibliothèque", la crédulité sera votre pire ennemi

Cet été, pour la première fois, la Médiathèque vous propose un escape game dans ses locaux.

« Vous avez été engagés pour arrêter un groupe très dangereux : les Obscurantes. Ces individus diffusent régulièrement de fausses informations scientifiques. Leur prochain coup aura lieu ce soir et provoquera la panique à l'échelle mondiale... Saurez-vous les arrêter à temps ? »

Votre mission ? Vous appuyer sur votre **sens de l'observation**, **le travail d'équipe** et un **esprit critique** pour déconstruire une vague d'idées reçues. Mais attention, l'horloge tourne... Il vous faudra aller vite pour achever ce défi ! Suspense et adrénaline seront au rendez-vous !

Durée : **1h de jeu (prévoyez 1h30 au total)**.

Nombre de participants : **2 à 5 joueurs, à partir de 10 ans.**

Gratuit, **sur inscription** (mediatheque@thueyts.fr - 04 75 89 16 09)

Dates : à 10h les mercredis 9 juillet, 23 juillet, 13 août et 20 août

Et, bien sûr, Les Vendredis du Château, saison 4

Réservez vos vendredis, l'été sera chaud ! Musiques, chansons, théâtre… Diversité et qualité seront présentes en juillet-août !

- Harmonie Aubenas Vals le vendredi 11 juillet à 20h30 - gratuit

Le dynamique ensemble d'harmonie du pays d'Aubenas Vals assurera le concert d'ouverture des Vendredis du Château, avec un programme enjoué, dans la bonne humeur. Les musiciens sont connus et appréciés à Thueyts, c'est une rencontre toujours attendue !

- Ciné sous les étoiles « Le répondeur » le vendredi 18 juillet à la nuit tombée - gratuit

Pour répondre à une demande de fidèles usagers, nous accueillons cette année, comme ce fut le cas jadis, une **séance de cinéma de plein air** assurée par la Maison de l'Image et offerte par la commune. Au programme, **«Le Répondeur»**, une comédie de Fabienne Godet, sortie en salle le 4 juin 2025, avec Denis Podalydès, Salif Sissé et Laure Attika. Un écrivain demande à un imitateur de se faire passer pour lui au téléphone… **Humour garanti !**

- Police Line : hommage à The Police et à Sting le Vendredi 25 juillet à 21 h - gratuit

ce groupe britannique des années 70-80 de musique rock, jazz, punk et reggae, méritait bien l'hommage qui lui est rendu par Police Line, ce groupe de **quatre musiciens ardéchois** (guitare, basse, percussions, chanteuse) qui ont choisi de reprendre les plus grands succès de Police et de Sting : le résultat est bluffant.

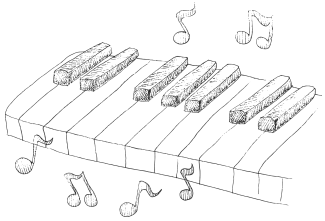

- Le Piano Vagabond le vendredi 8 août à 21h - gratuit

Vous l'avez plébiscitée l'an dernier, Marianne Schoendorff revient avec un **nouveau programme de mélodies douces** interprétées au piano, toujours dans l'esprit de musiques pour rêver, dans la nuit qui s'installe. Un moment suspendu qui s'avance dans la nuit…

- Le SyLF fait son cinéma ! le vendredi 15 août à 21h - gratuit

L'ensemble Sylf (Symphonie Loire Forez) est un orchestre de chambre de référence en terre de Loire. Loin des « clichés poussiéreux », le SyLF décloisonne les répertoires. Les concerts du SyLF s'adressent à tous : **des plus jeunes aux plus anciens, des passionnés connaisseurs aux novices.**

Ici, cinq de leurs musiciens sont bien décidés à vous amuser et vous faire participer à un petit quiz musical. **Il sera question de musiques de films.** Saurez vus les reconnaitre ? Un évènement pour Thueyts !

"C'est pas gagné !" le vendredi 22 août à 21h - participation libre

Une pièce de Théâtre de et avec Manuel Pratt et avec Ludivine Vincent qui nous **viennent tout droit d'Avignon** où ils sont habitués des salles de spectacles, en particulier pendant le festival de juillet.

Vous aviez adoré le théâtre de Manuel Pratt l'an dernier, il nous fait l'honneur de revenir. Un client qui vient demander un prêt à sa banquière, la situation est banale… Oui mais… avec Manuel Pratt, les choses dérapent toujours un peu… **Dérision, surprise, humour, excellence des prestations, le spectacle est garanti.**

Le périscolaire

Güleser, Géraldine et Teddy ont rejoint l'équipe du S.I.V.U

L'équipe périscolaire assure la cantine et la garderie pour vos enfants. Notre priorité est de garantir un environnement sûr, convivial et accueillant, où chaque enfant peut s'épanouir en toute sérénité.

Par ailleurs, Teddy est en classe de maternelle pour occuper le rôle d'ATSEM, en complément du maître il accompagne et aide les enfants dans leur apprentissage et leur développement au sein de la classe

Après une année scolaire où les enfants se sont tous retrouvés matin et soir à la garderie, voici quelques activités qui ont été effectués par leurs soins...

Il y en aura encore bien d'autres à venir pour l'année prochaine...

Nous avons aussi collaboré avec la médiathèque en ces mois de mai et de juin où les enfants ont trouvé de quoi se divertir : lectures libres ou contées et activités manuelles (coloriages, collages, ...).

Un grand merci à Léona et son équipe.
Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances on vous dit à la rentrée prochaine.

Comptes-rendus des derniers conseils municipaux

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation de devis :
Entreprise Pascal GRAS, 35 rue du Tramontel 07330 THUETYS – Débroussaillement des chemins piétons et de randonnée (environ 33 km) – Montant : 165,00 €/km

D2025/017 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024 : COMMUNE, SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT, CENTRE D'AFFAIRES

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2024 établis par le Service de Gestion Comptable d'Aubenas concernant le budget principal et les budgets annexes eau/assainissement et centre d'affaires.
Ces comptes sont en tous points identiques aux comptes administratifs établis par la Commune.

D2025/018 à 2025/023 : BUDGET CENTRE D'AFFAIRES - EAU ET ASSAINISSEMENT - PRINCIPAL COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

- Budget principal : excédent de fonctionnement : 1218 573,00 € ; déficit d'investissement : 225 114,64 € ; besoin total de financement : 381 694,61 € ;
Report de 381 694,61 € en section d'investissement et de 836 878,39 € en section de fonctionnement pour 2025.
-Budget Eau/Assainissement : excédent de fonctionnement : 114 669,45 € ; excédent d'investissement : 257 247,19 € ;
Report de 114 669,45 € en section de fonctionnement pour 2025.
- Budget Centre d'Affaires : excédent de fonctionnement : 55 851,02 € ; déficit d'investissement : 31 136,75 € ;
Report de 31 136,75 € en section d'investissement et de 24 714,27 € en section de fonctionnement pour 2025.

D2025/024 : FINANCES : VOTE DES TAUX 2025 DES TAXES LOCALES

Maintien des taux 2024
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 2.51%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 123.79%
- Taxe d'habitation (TH) : 9.76%

D2025/025 : TARIFS ET CONDITIONS DE GESTION DE LA VIA FERRATA DU PONT DU DIABLE

Rectification de points de détail de la délibération du 20/02/2025.
Les tarifs d'accès sont :
droit d'entrée : 4 € ;
location EPI complet (baudrier, longes, poulie, casque) :18 €
location EPI complet pour clubs d'escalades : 14 € ;
location d'éléments séparés : 8 €

D2025/026 : CONVENTION COMMUNE / ESP HAUTE VALLÉE DE L'ARDÈCHE

Autorisation de signature de la convention d'utilisation par l'association de gestion de l'Equipe de Soins Primaires du bâtiment de l'ancienne maison médicale acquise par la commune.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

D2025/027 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU CENTRE D'AFFAIRES

Section de fonctionnement : équilibre à 78 564,27 € en dépenses et recettes
Section d'investissement : équilibre à 62 236,75 € en dépenses et recettes

D2025/028 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : équilibre à 524 546,45 € en dépenses et recettes
Section d'investissement : équilibre à 1 008 298,64 € en dépenses et recettes

D2025/029: VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025 DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement : équilibre à 2 349 730,39 € en dépenses et recettes
Section d'investissement : équilibre à 2 762 440,64 € en dépenses et recettes

D2025/030 : SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT : REMISES GRACIEUSES

Décision d'accorder deux remises de 60 € et une remise de 100 € sur les factures d'eau 2025 de trois abonnés ayant subi une surconsommation en raison de fuites non détectées sur des appareils sanitaires dans leurs habitations.

D2025/031 : CESSION DE TERRAIN À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cession pour un euro symbolique à la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans du terrain de 982 m² sur lequel est construit le bâtiment de la micro-crèche, issu des parcelles communales cadastrées AC 209, AC 607 et AC 609.

D2025/032 : CONVENTION CEE AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE ARDÈCHE (EX SDE07)

Renouvellement de la convention pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie issus des opérations réalisés sur les patrimoines des collectivités. Possibilités de subventions du syndicat d'énergies pour les projets de rénovation énergétiques des bâtiments communaux.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire indique que, depuis la dernière réunion du conseil municipal, il a validé les devis suivants :

- Entreprise LAVILLE - Travaux supplémentaires église – Montant : 900 € HT
- DOMOBAT Expertises - Diagnostic amiante HAP enrobés Avenue Val d'Ardèche – Montant : 571 € HT
- E. BUSCEMA Anthony – Rénovation appartement Villa Marie (ancienne crèche) – Montant : 6025,30 € HT
- E. BUSCEMA Anthony – Rénovation peintures appartement rue du Pouget – Montant : 2035,00 € HT
- E. ATHOG ENERGIE – Travaux plomberie sanitaires appartement Villa Marie – Montant : 4801,71 € HT
- E. ATHOG ENERGIE – Travaux plomberie sanitaires local rue de la Fontaine – Montant : 750,00 € HT
- E. ATHOG ENERGIE – Travaux plomberie sanitaires Maison des Associations – Montant : 1319,51 € HT
- Cédric MOINEL Elec' – Travaux électriques appartement Villa Marie – Montant : 1620,00 € HT
- BEAUME BOIS – Bois pour réfection tremplin tyrolienne via ferrata – Montant : 493,10 € HT
- NUMÉRIAN – Assistance mise en conformité RGPD – Montant : 665 € HT (démarrage) + 800 € HT/an

D2025/033 : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°2025/015

À la demande de la sous-préfecture, retrait de la délibération du 20 février 2025 portant exonération de la taxe d'aménagement et de la participation à l'assainissement collectif pour le projet immobilier de la société ADIS SA HLM quartier le Tramontel, pour cause d'illégalité, une exonération de la taxe d'aménagement devant être de portée générale et ne pas concerner un redevable en particulier.

D2025/034 : CONVENTION COMMUNE / ESP HAUTE VALLÉE DE L'ARDÈCHE

Autorisation de signature d'une convention d'utilisation par l'association de gestion de l'Equipe de Soins Primaires du bâtiment dit « maison des associations », afin d'y installer un cabinet de kinésithérapie (en attendant la construction de la future maison de santé).

D2025/035: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ESP CLAP

Subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € dans le cadre des activités de l'association de gestion de l'Equipe de Soins Primaire de la Haute Vallée de l'Ardèche, qui contribue à l'intérêt général par le renforcement et le développement de l'offre de soins pour les habitants.

D2025/036 : PERSONNEL COMMUNAL : REMPLACEMENTS

Délibération de principe autorisant le maire à recruter des agents contractuels afin de remplacer, en cas de besoin, des agents titulaires ou contractuels momentanément absents.

Informations diverses :

- Assainissement Les Eymards : travaux terminés, revêtement de la route refait. Les propriétaires concernés vont être informés des modalités de raccordement individuel.
- Rénovation intérieure église : travaux réalisés par l'entreprise LAVILLE réceptionnés le 21 mai.
- Rénovation/extension école : études préliminaires en cours, permis de construire déposé et demandes de subvention en cours d'instruction. Durée prévisionnelle des travaux : 17 mois
- Service des Eaux : nettoyage du réservoir de la Grand Font prévu entre le 2 et le 3 juin.

Tribune d'expression libre

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

En cette cinquième année de la mandature commencée en juin 2020, il convient de faire un bilan des principaux changements apportés par notre équipe.
Outre le fait même que le bulletin municipal (l'Athog'lien) existe et qu'il permet à tous, y compris à l'opposition si elle souhaite, de librement s'exprimer, il faut rappeler quelques opérations d'envergure :

- création du Conseil municipal des jeunes ;
- ouverture d'un nouvel espace, moderne et convivial, pour la cantine et la garderie intercommunales ;
- installation de la Médiathèque dans des locaux plus vastes lui permettant d'augmenter son offre culturelle à destination de tous ;
- déplacement dans la salle « Ange Oscar de Blou » (facilement accessible y compris aux personnes à mobilité réduite) des principaux évènements de la vie locale : conseil municipal; mariage; assemblée générale des associations, etc. et développement de l'offre culturelle ;
- création avec les professionnels de santé de l'Equipe de Soins Primaire de la Haute vallée de l'Ardèche ;
- création de la « zone de rencontre » autour de la Place du champ de mars ;
- élargissement de la rue de Georgie entre la RN 102 et le cimetière et création d'un parking à proximité du cimetière ;
- création du parking multimodal à l'entrée du village et installation de nouvelles toilettes automatique dans le parc du château ;
- installation d'un nouveau colombarium et d'un nouveau « jardin du souvenir » dans le cimetière ;
- pérennisation du marché hebdomadaire et création de la « commission du marché » ;
- ouverture d'un terrain multisports et d'un terrain de VVT (à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes) ;
- mise hors d'eau de la sacristie, réfection des cheneaux et des peintures de l'église ;
- achat du cabinet médical et transformation de la « Maison des Associations » pour l'installation de l'Equipe de Soins Primaire de la Haute vallée de l'Ardèche ;
- progressive mise en conformité de tous les logements dont la commune est propriétaire ;
- entretien régulier de la voirie et des réseaux et réalisation du réseau d'assainissement des Eymards ;
- Obtention des labels « Village Vélo » et « Terre de Jeux 2024 », qui donnent une visibilité élargie au village et permettent d'y développer la pratique sportive ;
- Aide accrue aux associations pour qu'elles puissent offrir aux Athogiens, toujours plus d'activités et d'animations ;

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

Agenda des manifestations

Organisées par la Mairie et la Médiathèque

Mercredi 02 juillet - 10h	L'heure des tout-petits à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Mercredi 09 juillet - 10h	Escape Game à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Du 09 au 28 juillet	Exposition de peintures "Faune et flore" à la Médiathèque du Val d'Ardèche Vernissage le jeudi 10 juillet - 18h
Vendredi 11 juillet - 20h30	Harmonie d'Aubenas-Vals Château de Blou
Lundi 14 juillet	Feu d'artifice et Bal Stade l'Echelle du Roi
Mardi 15 juillet - 14h	Après-midi animations "Partir en livre" à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Vendredi 18 juillet - 21h	Cinéma sous les étoiles "Le répondeur" de Fabienne Godet - Château de Blou
Mercredi 23 juillet - 10h	Escape Game à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Vendredi 25 juillet - 21h	Police Line Hommage à Police et à Sting - Château de Blou
Vendredi 1, samedi 2 et dimanche 3 août	Fête votive Attractions foraines et Bal
Du 04 août au 03 septembre	Exposition des dessins originaux d'Emilie Bayard à la Médiathèque du Val d'Ardèche Vernissage le jeudi 07 août- 18h
Vendredi 08 août - 21h	Le piano vagabond - De Marianne Schoendorff Musiques pour rêver - Château de Blou
Samedi 9 août - 20h00	Concert spectacle "La Fontaine au féminin" Eglise Saint-Jean Baptiste
Mercredi 13 août - 10h	Escape Game à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Vendredi 15 août - 21h	Ensemble Sylf Concert de musiques de films - Château de Blou
Mercredi 20 août - 10h	Escape Game à la Médiathèque du Val d'Ardèche
Vendredi 22 août - 21h	"C'est pas gagné" Manuel Prat et Ludivine Vincent Pièce de Théâtre Humoristique - Château de Blou
Mercredi 27 août - 10h	L'heure des tout-petits à la Médiathèque du Val d'Ardèche

Les animations "Les vendredis du château" ont lieu sur le parvis du château de Blou.
En cas d'intempéries un repli en intérieur sera organisé.